

284/20

EC/TC

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 7 novembre 2024

L'an deux mil vingt-trois, le 7 novembre à dix-sept heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Sonia FLOCH, Annick LE GALL, Éric LE SCANFF, Rémy LE MEUR (jusqu'à 19h12), Laurence LE ROY-TASSEL, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN.

Pouvoirs : Jean-Hervé GOARNISSON à Éric CLOAREC, Aurélien FERRAND à Christiane DUGAY, Rémy LE MEUR à Paul UGUEN (à partir de 19h12)

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 octobre 2024

Objet : Box pour chevaux : fixation des prix de vente

Monsieur Le Maire propose de mettre en vente le lot de box pour chevaux et le box double portes stockés actuellement dans un local des services techniques.

Ces box sont entreposés depuis plus d'un an et n'ont pas d'utilité pour la commune étant donné qu'ils sont réservés aux chevaux.

Pour rappel, ces box avaient été démontés du centre équestre vendu conformément à la délibération n°211/20 du 16 juin 2023.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de céder ces différents box et d'en fixer les prix.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la cession du lot de box pour chevaux au prix de 4 200 € net vendeur ainsi que la cession du box double portes au prix de 400 € net vendeur.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

ÉRIC CLOAREC

La secrétaire de séance,


Cyrielle MOY